

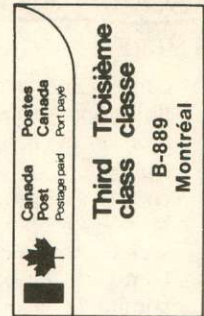
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



# nouvelles csn

NUMERO 11

semaine du 22 au 28 novembre 1978



## SUGGESTIONS DE MOYENS D'ACTION AUX CONSEILS CENTRAUX POUR LA SEMAINE DU 4 AU 10 DEC.

- . distribution de la brochure sur la sécurité-santé avec A.G dans chaque conseil central et chaque syndicat.
- . vote de la position de la CSN sur la sécurité-santé
- . signature d'une pétition à être présentée à la CAT (sur notre position)
- . manifestations aux assemblées du PQ
- . encourager la participation des syndicats aux états généraux du 10 décembre
- . que chaque conseil central fasse rapport à la CSN (action politique) sur ses activités et ce avant le 9 décembre.
- . que chaque conseil central fasse une conférence de presse
- . qu'une ligne de piquetage soit dressée devant les bureaux du PQ
- . occupation des bureaux régionaux de la CAT

— • —

**SUCCEs DU BOYCOTTAGE DE CADBURY** — Selon un important grossiste de la région de Québec, le boycottage des produits Cadbury aurait fait baisser les ventes de 35 à 40 o/o dans la région. Pendant ce temps, la compagnie, protégée par l'escouade anti-émeute de la police de la communauté urbaine de Montréal, a entrepris le déménagement de sa machinerie en Ontario.

— • —

**NOUVELLES DATES POUR LES REUNIONS DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE LA CSN** — L'assemblée générale du SECSN qui devait avoir lieu les 1-2-3 décembre a été remise aux 9-10 et 11 février prochains. Le conseil syndical, quant à lui, aura lieu les 25 et 26 janvier.

**CETTE SEMAINE — LA CSN ET LE LIVRE BLANC SUR LA SECURITE-SANTE — L'INDEXATION ET LE CONTROLÉ DES SALAIRES TELS QUE VUS PAR NOS GOUVERNEMENTS — LA CSN DEMANDE LE RETRAIT DES COUPURES DE L'ASSURANCE-CHOMAGE...**

Montréal, le 22 novembre 1978 — LES ETATS GENERAUX DE LA CSN SONT CONVOQUES LE 10 DECEMBRE A QUEBEC POUR DISCUTER DU LIVRE BLANC SUR LA SECURITE-SANTE — De manière exceptionnelle et vu l'importance du sujet, le bureau confédéral de la CSN a convoqué les Etats généraux du mouvement afin d'examiner la situation maintenant que le livre blanc du gouvernement québécois sur la sécurité-santé au travail est connu. Ces Etats généraux devraient être précédés dans chaque conseil central d'une semaine, du 4 au 10 décembre, sur la sécurité-santé, semaine au cours de laquelle tous les syndicats de la CSN sont invités à tenir une assemblée générale afin de prendre position sur le Livre blanc. La prise en main par les travailleurs de leur sécurité-santé est essentielle, participons nombreux à la semaine de préparation ainsi qu'aux Etats généraux.

• • •

Ottawa, le 24 novembre 1978 — LA CSN DEMANDE LE RETRAIT DES COUPURES DE L'ASSURANCE-CHOMAGE ET RECLAME UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PLEIN-EMPLOI — Témoignant devant la commission parlementaire étudiant le projet de loi Cullen modifiant la loi de l'assurance-chômage, la CSN a exigé le retrait des coupures proposées par ce projet. Selon nos porte-paroles, le vice-président l'Heureux ainsi que plusieurs présidents de fédérations, ces coupures toucheront plus de 25 o/o des chômeurs canadiens et près de 82,100 travailleurs québécois. C'est faire assumer par les travailleurs ce dont sont responsables patrons et gouvernements, les travailleurs étant déjà désavantagés par une moyenne d'augmentation de salaires de 6.6 o/o pour les six premiers mois de 1978 alors que les prix ont augmenté pour la même période de 8.8 o/o et les profits des compagnies de 20.1 o/o. Enfin, la CSN a demandé que soit plutôt convoquée une commission parlementaire qui aurait pour rôle de formuler une véritable politique de plein emploi.

• • •

## L'AGENDA du MOUVEMENT

### DECEMBRE

- 2 congrès spécial du conseil central du sud-ouest québécois
- 3 réunion d'équipe de la FTFP à Québec
- 3 comité de négociation conjoint de la FNEQ pour les cégeps et le secteur privé à Montréal
- 4 comité de liaison du CCNSP
- 4-5 comité de négociation FNEQ pour les cégeps
- 4-8 semaine d'information sur le droit au travail (Québec).
- 4-8 dans les conseils centraux, semaine d'information et d'action sur le livre blanc sur la sécurité-santé
- 4-5-6 colloque FTFP et Métallurgie sur les multinationales
- 5 congrès spécial du conseil central des Laurentides sur le livre blanc sur la sécurité-santé
- 5 assemblée générale du conseil central de Montréal.
- 5 session de formation sur la santé-sécurité au CCNSQ
- 5 assemblée générale du conseil central de Lanaudière.
- 5 assemblée régulière du conseil central de Québec
- 6 comité de coordination à Maniwaki suivi d'une assemblée générale (CCSN Outaouais)
- 6 assemblée générale du conseil central de Victoriaville
- 6-11 réunion du comité des 39 et du comité des 16 (FNEQ)
- 7-8 session de formation pour les agents de griefs des syndicats du conseil central de Lanaudière
- 7-8 session de coordination des comités de la condition féminine
- 7-8-9 congrès du conseil central de Sherbrooke
- 8 manifestation d'appui aux travailleurs de Commonwealth et Willis à Ste-Thérèse
- 8-9 congrès du conseil central de St-Jean
- 8-9 exécutif de la FTFP à Québec
- 9 soirée de solidarité pour les travailleurs de Firestone (Lanaudière).
- 9 CCNSP à Québec
- 9-10 session de formation sur la maternité librement consentie (à Montréal)
- 10 états généraux de la CSN sur le livre blanc sur la sécurité-santé, à Québec au cinéma Capitol
- 11 réunion du comité de la condition féminine de la CSN
- 11 bureau fédéral spécial de la FTFP
- 11-15 conseil fédéral de la FAS à Montréal

Montréal, le 24 novembre 1978 — **LA FEDERATION DES MINES, DE LA METALLURGIE ET DES PRODUITS CHIMIQUES AINSI QUE LE CONSEIL CENTRAL DE MONTREAL DENONCENT LE LIVRE BLANC SUR LA SECURITE-SANTE** — *Le comité de santé et de sécurité de la FMMPC (CSN) ainsi que l'assemblée générale du conseil central de Montréal ont pris position face au Livre blanc du gouvernement sur la sécurité-santé au travail. Les deux organismes revendiquent le droit collectif et individuel d'arrêter de travailler dans des conditions dangereuses et cela sans pénalité, le droit pour les syndicats d'enquêter en tout temps, indépendamment des patrons et de l'Etat, le droit à la pleine garantie d'emploi et de salaire à la suite d'un accident ou d'une maladie de travail et enfin le droit au médecin de son choix et au paiement de la compensation sur la base de son diagnostic. Ces quatre droits fondamentaux sont également ceux mis de l'avant par la CSN. Les deux organismes membres ainsi que la CSN recommandent également la mise sur pied dans chaque syndicat d'un comité syndical de sécurité-santé au travail. Enfin une brochure sur le Livre blanc sera diffusée dans le mouvement et le conseil central de Montréal tiendra une manifestation sur le thème de la sécurité-santé au travail le 8 décembre prochain.*

• • •

Thetford Mines, le 21 novembre 1978 — **GREVE AUX ATELIERS BLAIS A THETFORD MINES** — Les 17 syndiqués des Ateliers Blais de Thetford Mines sont sortis en grève le 20 novembre dernier après avoir refusé à l'unanimité les dernières offres patronales. Avant le déclenchement de la grève, ces travailleurs travaillaient presque au salaire minimum. Ils revendiquent de plus de meilleures conditions au niveau des vacances, de la classification et de l'ancienneté. Ils étaient aux prises également avec un grave problème de sécurité-santé puisqu'obligés de travailler avec des masques à gaz et des lunettes à brume.

• • •

Québec, le 24 novembre 1978 — **LA CSN SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS : "IL FAUT ALLER PLUS LOIN"** — *Témoignant devant la commission permanente des consommateurs, coopératives et institutions financières, la CSN s'est dite d'accord avec l'abolition de la publicité destinée aux enfants. Pour la CSN, le projet de loi 72 sur la protection du consommateur est satisfaisant même s'il faudrait en modifier certains points. Ainsi l'abolition de la vente itinérante et la sollicitation par téléphone. Elle voudrait également, entre autres, que soit mis de l'avant un contrat-type, que soit aboli la vente à tempérament de même que la publicité sur le crédit.*

• • •

St-Jean, le 21 novembre 1978 — **VICTOIRE POUR LES TRAVAILLEURS DE CEGELEC-LAPRAIRIE** — Après cinq mois de lock-out, la compagnie Cégelec de Laprairie a finalement plié devant la détermination de ses 90 travailleurs syndiqués et leur a accordé gain de cause sur leurs trois principales revendications : — l'indexation au coût de la vie intégrée aux salaires — les congés de maladie et — la prise en main par la compagnie d'un régime d'assurance-groupe. L'assemblée générale a accepté le règlement à 79 o/o et le retour au travail s'échelonna du 22 novembre au 12 décembre.

Montréal, le 27 novembre 1978 — **PENDANT QUE L'INDEXATION DES SALAIRES EST REMISE EN CAUSE POUR LES TRAVAILLEURS, LES COMPAGNIES MANUFACTURIERES VOIENT LEURS PROFITS AUGMENTER DE 35 o/o** — Le système économique dans lequel nous vivons n'est pas juste pour tout le monde, c'est un fait assez connu : les travailleurs paient plus cher que les autres pour y vivre. Ce ne sont pas les démonstrations qui manquent par les temps qui courent. Ainsi l'indexation est systématiquement remise en cause dans les négociations dans le secteur de la forêt, du papier et du carton et voilà que le véritable responsable politique des négociations dans le secteur public, Jacques Parizeau, vient de déclarer qu'il n'était pas question que les syndiqués du secteur public conservent leur présente formule d'indexation et qu'il fallait que les salaires dans ce secteur soient équivalents à ceux des emplois comparables dans le privé. Autrement dit, serrer la vis aux travailleurs. Que se passe-t-il pendant ce temps au niveau des compagnies? Selon le Conseil économique du Canada, les profits des compagnies manufacturières ont augmenté pour les neuf premiers mois de 1978 de 35 o/o alors que les salaires des travailleurs n'ont augmenté que de 7 o/o. Au plus fort la poche, pourrions-nous constater.

• • •

**UN MESSAGE DES TRAVAILLEURS DES PRODUITS**

**NACAN** — *Le 23 juin 1978, les 45 travailleurs syndiqués des produits NACAN décidèrent d'opter pour la grève. A cette époque John SHEPPARD, gérant de la production au Canada, se moquait éperduement des revendications des ouvriers de Boucherville. Il les laissa sortir avec sa bénédiction. Il était convaincu que ses moutons (c'est ainsi qu'il voyait ses travailleurs) rentreraient au bercail en bêlant.*

*Passant par-dessus le comité de négociation Sheppard essaya à maintes reprises, avant et pendant la grève, de diviser les syndiqués. Mais il ne savait pas que les gars avaient décidé d'aller jusqu'au bout. Le règne de l'esclavage était terminé, tous voulaient devenir affranchis.*

*APRES 5 MOIS DE GREVE, Sheppard n'a pas encore compris. De leur côté, les syndiqués de Nacan n'ont pas oublié leurs revendications. Ils sont toujours prêts à combattre pour conserver leur dignité. On ne pourra jamais dire qu'un gars de Nacan a plié l'échine devant un BOSS.*

*Unis et organisés, nous vaincrons! Vous pouvez nous appuyer en envoyant de l'argent au syndicat ou sur les lignes de piquetage (tous les jours, excepté le vendredi).*

• • •

Rimouski, le 28 novembre 1978 — **SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS FACE A LA COOPERATIVE FEDEREE** — Des représentants des syndiqués de dix coopératives affiliées à la coopérative Fédérée ont averti cette dernière qu'ils avaient pris connaissance du conflit qui touche leurs camarades de l'usine de Berthier et lui ont demandé de régler ce conflit dans les 48 heures sinon des assemblées générales seront convoqués dans leurs syndicats respectifs afin de voir quels appuis peuvent être apportés aux camarades de Berthier.

**LES MUNICIPALUX DE PORT-CARTIER EN GREVE** — Le syndicat des employés municipaux de la ville de Port-Cartier sont en effet en grève depuis le 29 novembre.

• • •

**NOUVEAUX SYNDICATS A LA CSN** — *Des nouveaux syndicats CSN accrédités : celui des travailleurs de l'imprimerie Brault (28 membres) et celui des travailleurs des pharmacies Jean-Coutu de Valleyfield (41 membres) pour le conseil central de Valleyfield. Une accréditation également pour les pompiers de la municipalité de la Baie James et un vote remporté contre le 791 pour les employés de Sanibec.*

• • •

**REOUVERTURE DES NEGOCIATIONS CHEZ FRANCON (St-GABRIEL)** — *Après trois ans de lock-out, la cie Francon a avisé le syndicat CSN qu'elle était prête à négocier, voulant réouvrir la sablonnière de St-Gabriel. Les 17 salariés mis en lock-out le 23 juin 1975 se sont tous présentés à l'assemblée générale et ont exprimé le désir de reprendre le travail.*

• • •

**VENTE POSSIBLE DE L'USINE VALCO METAL** — En grève depuis plus d'un an, les travailleurs de Valco Métal de Trois-Rivières ont espoir de voir les négociations reprendre d'ici peu puisqu'il est possible que l'usine soit vendue à un nouveau patron. On peut croire qu'une telle vente amènerait un règlement du conflit.

• • •

**ERREUR** — *Le nouveau conseiller aux lois sociales (action politique) se nomme Zaida Nunez et non Munez.*

• • •

**DE L'AIDE POUR LES INONDATIONS AU VIETNAM** — Une campagne de collecte de fonds a présentement lieu à travers le monde pour venir en aide aux Vietnamiens victimes d'inondations dans leur pays. En effet, de graves inondations frappent le Vietnam depuis le début de septembre et déjà près du cinquième de la production nationale de riz a été perdue. Quelques quatre millions de personnes sont touchées. Il y a donc un besoin urgent de vivres, de médicaments, de semences et de matériaux de construction. Au Québec, l'objectif est de recueillir \$400,000.

• • •

Le comité d'aide aux victimes d'inondation au Vietnam,  
C.P. 91, succ. M, Montréal H1V 3L6  
tél. : 735-4561 ; 382-7670 ; 844-4326  
(soir)

St-Jérôme, le 24 novembre 1978 — **LE CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES APPUIE LA DEMANDE D'ENQUETE DU SYNDICAT DE TRANSPORT BLAINVILLE** — Suite aux déclarations du patron Jean-Paul Larose dans le conflit de Transport Blainville selon lesquelles il serait près de déclarer faillite, le conseil central des Laurentides a appuyé la demande du syndicat de Transport Blainville qui a demandé une enquête spéciale et publique sur les finances de cette compagnie qui, selon les informations que nous avons, serait loin de la catastrophe financière.

Montréal, le 23 novembre 1978 — **GREVE GENERALE AUX 17 LIBRAIRIES CLASSIC BOOKSHOPS** — Les employés des 17 librairies de Classic Bookshops de la région montréalaise ont pris hier soir un vote de grève illimité. Ces employés protestent ainsi contre la lenteur des négociations et l'ingérence de la compagnie dans les affaires syndicales. Ils en sont à leur première convention collective.

Québec, le 23 novembre 1978 — **LES TRAVAILLEURS DES CAFETERIAS ET TABAGIES DES COMPLEXES G ET H ACCEPTENT LES RECOMMANDATIONS DU CONCILIATEUR** — En lock-out depuis plus de sept mois, les 45 syndiqués CSN des complexes G et H (cafétérias et tabagies) viennent d'accepter les recommandations du conciliateur gouvernemental par un vote de 77 o/o. Si le patron Gravel accepte le contenu de cette première convention, les gains seront appréciables pour le syndicat. Nous en parlerons dans un prochain numéro.

Montréal, le 24 novembre 1978 — **LA CSN REMPORTE LE PREMIER VOTE DANS LES AFFAIRES SOCIALES** — Les employés d'entretien de Villa Medica, à Montréal, ont décidé à l'unanimité, par un vote secret de 18 à zéro, de quitter le local 298 FTQ pour se joindre à la CSN. Il s'agissait là du premier vote décrété par le ministère du travail suite à la campagne d'adhésion d'octobre dernier dans le secteur public.

Montréal, le 22 novembre 1978 — **LE DEUXIEME CONGRES DU SYNDICAT DE LA MUSIQUE DU QUEBEC (CSN)** — Les 18 et 19 novembre dernier, le syndicat de la musique du Québec (CSN) tenait son deuxième congrès lequel, de l'avis de tous les participants, s'est déroulé dans une atmosphère de constante solidarité. Après huit mois d'existence, ce syndicat compte maintenant plus de 400 membres et est bien implanté dans quatre régions (Outaouais, Saguenay/Lac St-Jean, Montréal et Québec). Le but du mouvement est toujours de regrouper tous les travailleurs et travailleuses de la musique et pour ce faire le syndicat entend lancer prochainement une campagne de financement auprès de ses membres d'abord puis auprès du public ensuite au moyen de spectacles-bénéfices. Un bureau syndical sera ouvert à Montréal et un journal sera publié dès janvier. Enfin un exécutif national a été élu et s'y retrouvent : Luc St-Louis, Sylvie Tremblay, Yves Alix, Gordon Friesen et Pierre Graveline.

**LA GREVE CONTINUE CHEZ LES COLS BLEUS DE BROSSARD** — C'est par un vote quasi-unanime que les cols bleu de Brossard, en grève depuis le 2 octobre, ont rejeté les dernières offres patronales. La ville a voulu offrir un protocole de retour au travail en échange du retrait des revendications sur les salaires et la durée de la convention.

**CHARLEROI-BOYER ORGANISE LA MOBILISATION** — Les travailleurs du centre d'accueil Charleroi-Boyer, à Montréal-Nord, en lock-out depuis le 30 janvier dernier, entendent mobiliser les autres travailleurs autour de leur conflit. Pour ce faire, ils demandent à être invités aux assemblées générales des autres syndicats afin, entre autres, d'expliquer leur conflit et d'obtenir une aide financière; ils demandent également aux travailleurs de la région montréalaise de venir les appuyer sur la ligne de piquetage les mercredi matin à 6h30.

**L'INDEXATION DANS LE PAPIER** — A Port-Alfred, les employés de bureau et les travailleurs des pâtes et papiers ont rejeté à plus de 90 o/o les dernières offres patronales, réaffirmé leurs priorités de négociation, dont l'indexation des salaires. Ils entendent prendre bientôt un vote de grève.

**APPUIS AUX TRAVAILLEURS DE MODULINE** — Les enseignants du Cégep de Drummondville ont décidé d'appuyer la lutte que mènent les travailleurs de Moduline pour le droit au travail, contre la fermeture de leur usine et de participer aux actions qu'entreprendront ces travailleurs ainsi que le conseil central.

• Le bilan de santé des travailleurs de Fer et Titane sera enfin rendu public cette semaine.

• L'arbitrage sur le congédiement des trois médecins du CLSC de Lotbinière-ouest est en cours.

• A la suite de moyens de pression, les syndicats du soutien de l'aide juridique auront une négociation provinciale. Les patrons auraient préféré des négociations régionales.

